

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 80012
Numéro SIREN : 348 961 301
Nom ou dénomination : ATELIER D'APPLICATION MECANIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007105

COMPTES ANNUELS au 30 juin 2023

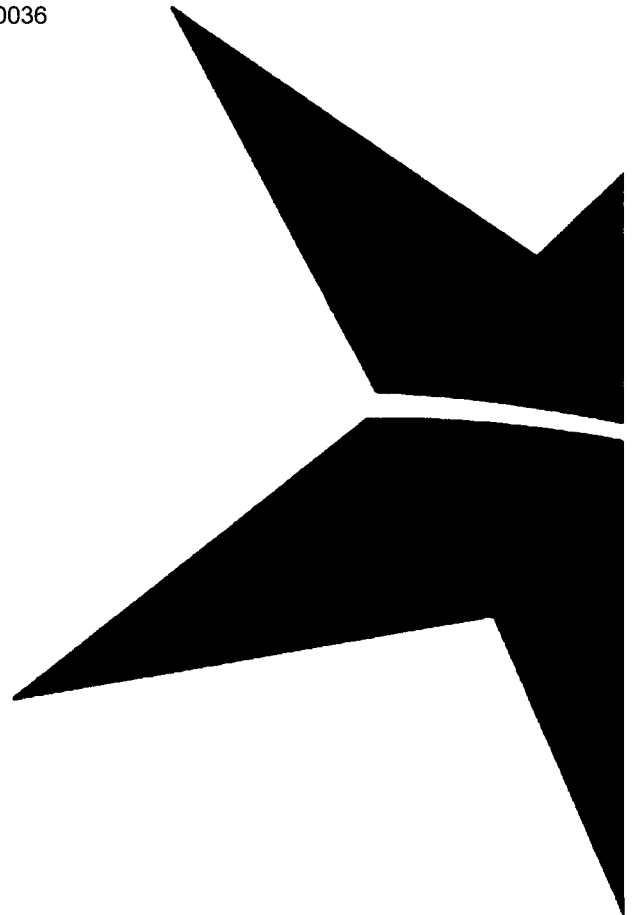
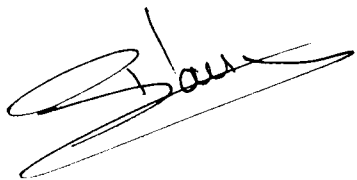
SAS ATAM

128, Rue Claude Ballaloud



74950 SCIONZIER

SIRET : 34896130100036



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ATAM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>128, Rue Claude Ballaloud 74950 SCIONZIER</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>34896130100036</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 30/06/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
	Frais de développement*	CX	CQ				
	Cessions, brevets et droits similaires	AF	AG	19 030	16 007	3 023	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	53 357		53 357	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 720 979	2 423 574	297 406	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	558 283	402 305	155 977	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE	2 615		2 615	
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	373		373		
TOTAL (II)		BJ	BK	3 354 638	2 841 886	512 751	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	95 948		95 948	
	En cours de production de biens	BN	BO	312 348		312 348	
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	811 212	152 660	658 552	
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 346 028		1 346 028
		Autres créances (3)	BZ	CA	119 605		119 605
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	2 438 239		2 438 239	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 781		12 781	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 136 161	152 660	4 983 501	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	2 994 546	8 490 798	5 496 252	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ATAM		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)		DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	2 313 842	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG	58 100	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 009 161	
	Subventions d'investissement		DJ	10 113	
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	3 556 216	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DEBITES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	35 161	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)		DV	667 156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 092 522	
	Dettes fiscales et sociales		DY	145 197	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)		EA		
	TOTAL (IV)		EB	1 940 036	
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 496 252		
REDEVUOUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 940 036	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ATAM		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD	1 614 137	FE	3 730 366	FF	5 344 503
		services *	FG	76 243	FH		FI	76 243
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 690 380	FK	3 730 366	FL	5 420 746	
	Production stockée *					FM	217 736	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	4 583	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	24 666	
	Autres Produits (1) (11)					PQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 667 731
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	76 166	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 038 673	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	-576	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 154 305	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 936	
	Salaires et traitements *					FY	399 125	
	Charges sociales (10)					FZ	119 607	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	239 642
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	152 660
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	130 837	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 325 373	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 342 358	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 704	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 704	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 309	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	21 309	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-19 605	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 322 753	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)
DGFIP N° 2053 - SD 2023

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ATAM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 3 908
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 3 908
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 981
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 981
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 2 927	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 316 519	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 5 673 344	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 4 664 183	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 1 009 161	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 2 062
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 20 666	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD
	(9) Dont transfert de charges	AI 4 258	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGUL COMPTES FOURNISSEURS	981		
REMBOURSEMENT TAXE COREM		1 846	
A NOUVEAUX SOCIAL 2016		2 062	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
A NOUVEAU SOCIAL 2016		2 062	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS ATAM		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
				2	3					
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	71 262	KE	KF	1 125		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN	KO	
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3		KS	2 603 618	KT	KU	117 361	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	346 141	KW	KX	11 139	
		Matériel de transport *			KY	103 853	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	88 405	LC	LD	8 742	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	3 142 018	LO	LP	137 242	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	2 615	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	373	1U		1V		
TOTAL IV				1Q	2 988	1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 216 268	ØH		ØJ	138 367	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		1		2		3		4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	72 387	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		IZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	2 720 979	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU	MM	MN	357 280	MO	
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	103 853	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	MS	MT	97 148	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III				IY	NG	NH	3 279 260	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW	
Autres participations				IØ	ØX	ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés				1I	2B	2C	2 615	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				1J	2E	2F	373	2G		
TOTAL IV				1B	NJ	NK	2 988	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	ØL	3 354 636	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ATAM						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 30/06/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement</p> <p>(4) Ce montant comprend a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4, b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées"</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE..						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..					=	
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SAS ATAM Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	13 573	PF	2 434	PG		PH	16 007
TOTAL I		RK	13 573	RM	2 434	RN		RO	16 007
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 225 393	QA	198 182	QB		QC	2 423 574
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	207 231	QE	26 028	QF		QG	233 258
	Matériel de transport	QH	88 104	QI	3 671	QJ		QK	91 774
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	67 944	QM	9 330	QN		QO	77 274
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 588 671	QV	237 210	QW		QX	2 825 881
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 602 244	ØP	239 645	ØQ		ØR	2 841 888

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM							NO
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe INA (2023) INACOMPLIA

Désignation de l'entreprise		SAS ATAM				Néant <input type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	20 408	6P	152 660	6R	20 408	6S	152 660
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	20 408	TY	152 660	TZ	20 408	UA	152 660
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	20 408	UB	152 660	UC	20 408	UD	152 660
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	152 660	UF	20 408			
			UG		UII				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS ATAM				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	373	UV		UW	373			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	1 346 028		1 346 028					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	119 605		119 605				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	12 781		12 781					
TOTAUX		VT	1 478 787	VU	1 478 414	VV	373				
RENVUIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	35 161		35 161					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 092 522		1 092 522						
Personnel et comptes rattachés		8C	93 595		93 595						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	39 928		39 928						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	11 675		11 675					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	667 156		667 156						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 940 036	VZ	1 940 036						
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	96 052	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SAS ATAM		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	<input type="checkbox"/>	Néant	<input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 30/06/2023					
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	1 009 161				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			WB					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)	WG	866		XE	866				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX								
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	316 519				
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7					
Régimes particuliers / impositions d'entreprises		Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8				
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN				
		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							WN				
Régimes particuliers / impositions d'entreprises		Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		ZN					
								SW					
		Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							WO				
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							XR				
								Y1					
								Y3					
								WR	1 326 546				
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WS					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT					
Régimes particuliers / impositions d'entreprises		Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WU				
				- imposées au taux de 0 %					WV				
				- imposées au taux de 19 %					WH				
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WP				
				- imputées sur les déficits antérieurs					WW				
				Autres plus-values imposées aux taux de 19 %					WB				
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						I6					
		Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A					
		Produit net des actions et parts d'intérêts						XA					
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX					
		Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY					
		Majoration d'amortissement*						XD					
Mesures d'incitation à l'investissement sur le bénéfice et exonérations		Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (art. 44 octies)	I.2		J.E.1 (art. 44 sexies A)	L5		XF	
		ZFU-TE (art. 44 octies A)		ØV		S11 C (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)		PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quodécies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 sexdecies)		PB		
		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS					
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH				YG	43 472
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			YC				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			YD				
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit			ZI				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XII	43 472			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	1 283 074				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZI					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	1 283 074				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ATAM

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

Siège social
128 rue Claude Ballaloud
74950 SCIONZIER
348 961 301 R.C.S. ANNECY

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DES

DECISIONS D'ASSOCIE

DU 22 décembre 2023

.../...

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.009.161 € de la façon suivante :

- En totalité à la distribution d'un dividende unitaire de 200 € par action
- Le solde, soit la somme de 509.161 € au poste « réserves statutaires ou contractuelles »

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois exercices précédents :

- La somme de 500 000 € a été distribuée à titre de dividendes (Décision du 30 décembre 2020)
- La somme de 500 000 € a été distribuée à titre de dividendes (Décision du 30 décembre 2021)
- La somme de 500 000 € a été distribuée à titre de dividendes (Décision du 22 décembre 2022)

Pour extrait certifié conforme

Eric BLANC

